

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 35/2022

OBJET :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT
DES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT
EXERCICE 2023

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

9 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt et un, le 15 Décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Cécile de BEIR, Janine CHEUL, Dominique LEJEUNE, BENOIST Danièle, Messieurs David CHOLLEY, DROIT Serge et Didier VERNIOL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Messieurs TANTY Fabrice (procuration à Monsieur Serge DROIT), Guy BOUAZIZ (procuration à M. Alain BOUTIN), Madame PICHOT Claudie, Monsieur Thierry GARNIER

Madame Janine CHEUL a été élue secrétaire.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. DONNE son accord au mandatement de nouvelles dépenses en section d'investissement, sur le budget commune, à hauteur de 25 % des dépenses engagées en 2022, hors emprunt, avant le vote du budget primitif 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire



Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Le
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20221215-35-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2022